



# le journal DU MARAIS



L'actualité du Marais de Saône - juin 2016 n°26



## SOMMAIRE

Fête de la nature // Agenda	2 et 3
Au chevet du ruisseau du Pontot	4
Vous avez dit mauvaises herbes ?	5
L'interview	6
Un papillon dans le marais	7
Une mission de service civique pour le Marais	8

## EDITO



**Ludovic Fagaut**  
Président Syndicat  
du Marais,  
Vice-président du  
Département

Le Syndicat Mixte du Marais de Saône, Espace Naturel Sensible (ENS) partagé par différents acteurs (chasseurs, agriculteurs, associations environnementales, collectivités, randonneurs, particuliers...), a réussi sa première fête de la nature le 21 mai dernier. L'ouverture au public de ce milieu naturel a permis de sensibiliser, de rappeler sa biodiversité et la ressource en eau qu'il représente pour la ville de Besançon (45% de sa réserve). Les communes du plateau s'engagent également dans cette préservation avec des actions concrètes,

à l'exemple de cette initiative portée par le comité consultatif environnement et développement durable de Mamirolle, avec Alexandre Benoit-Gonin.

En complément de cette journée, le Marais de Saône, classé ENS depuis 10 années, accueille au sein de ses 800 hectares, 15 visites guidées gratuites sur toute l'année et propose des animations pédagogiques au public scolaire avec des guides spécialisés.

Ce patrimoine naturel participe aussi à la formation de notre jeunesse. L'arrivée d'Alexis Ducloutrier (20 ans) en Service civique début avril, montre la volonté du syndicat de créer de l'expérience dans un parcours professionnel à venir.



## FÊTE DE LA NATURE



À l'occasion de la fête nationale de la nature dont le thème de cette année était «passionnés par nature», le Syndicat Mixte du Marais de Saône a organisé une journée «portes ouvertes» au marais le samedi 21 mai 2016.

Le but de cette manifestation était de faire découvrir aux personnes présentes ce jour-là, la faune, la flore et l'utilité du marais grâce aux visites commentées animées par le Syndicat et nos partenaires associatifs : la Ligue de Protection des Oiseaux, France Nature Environnement et la Fédération des Chasseurs du Doubs.

Un groupe de Scouts Tchèques venu dans la Région à l'occasion de la fête de l'Europe a fait une halte au marais et en a profité pour découvrir la zone humide et ses particularités au travers d'une promenade sur le sentier de la boucle de l'eau.

Monsieur Ludovic FAGAUT, Président du Syndicat Mixte du Marais, a accueilli l'ensemble des participants et a célébré officiellement l'ouverture de la manifestation. Des stands d'exposition de producteurs locaux (maraîcher, apiculteur, brasseur, fromager...), d'artisans (vannier, tourneur sur bois, potier...) étaient installés à l'Espace du marais. En outre, des animations dans le domaine de la nature ont été proposées tout au long de cette journée. Une exposition sur le thème des amphibiens et une banderole expliquant le lien entre le Marais de Saône et la source d'Arcier étaient également mises en scène sur les allées entre les stands et l'entrée des sentiers. Les Espaces naturels sensibles du Département, dont le marais fait partie, ont été présentés et des livrets de découverte fournis afin de permettre aux visiteurs de connaître tous les autres sites ayant fait l'objet d'aménagements dans le Doubs.

Observation autour d'une mare pédagogique nouvellement créée



Ouverture de la manifestation en présence de Ludovic Fagaut, Président du Syndicat mixte

La Grange Merlot de La Chevillotte

## PROCHAINES VISITES GUIDÉES

### JUILLET

**Samedi 23 juillet // 8h30 à 12h30**

- La biodiversité dans tous ses états
- Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs

### AOÛT

**Samedi 27 août // 8h30 à 12h30**

- La diversité des plantes du marais
- Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs

### SEPTEMBRE

**Samedi 10 septembre // 13h30 à 17h30**

- Patrimoine et tradition du marais  
Tourbe, vannerie, glacières...
- Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs

**Mercredi 21 et jeudi 22 septembre**

- Le marais en calèche
- Réservé uniquement à un public handicapé ou mixte selon les besoins d'accompagnement et d'encadrement
- Animation Centre Omnisport Pierre Croppet

**Samedi 24 septembre // 9h00 à 12h00**

- Contes et land art autour de l'oiseau
- Parcours empruntant la boucle de l'eau
- Animation LPO Franche-Comté

### OCTOBRE

**Samedi 8 octobre // 13h30 à 17h30**

- Comprendre les zones humides
- Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs

**Samedi 22 octobre // 14h00 à 17h00**

- Les oiseaux de l'automne
- Animation LPO Franche-Comté

### NOVEMBRE

**Samedi 5 novembre // 14h00 à 17h00**

- Un gîte pour le hérisson. Présentation des mammifères présents dans le marais.
- Animation LPO Franche-Comté

### DECEMBRE

**Samedi 3 décembre // 13h30 à 17h30**

- Contes et légendes au marais
- Bottes obligatoires
- Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs



Club des Archers de Saône



Club des 2 CV de la Vèze

Le Musée des maisons comtoises de Nancray présentait son programme annuel et la FREDON sensibilisait aux risques des pesticides et expliquait les solutions alternatives moins dommageables pour l'environnement (lutte biologique, désherbage à l'eau chaude...).

Pour les personnes n'ayant pas optées pour la marche, des balades en calèche permettaient également de pouvoir profiter pleinement des paysages en toute quiétude.

Des associations locales ont également souhaité s'investir dans cet événement : pour les nostalgiques, un cortège de deux chevaux (2 cv) de l'association 2 CV Club de La Vèze était présent sur le site pour des baptêmes, le club des archers de Saône a animé une initiation au tir à l'arc tandis que l'Aspabelle a proposé des rafraîchissements lors de cette journée ensoleillée.

# AU CHEVET DU RUISSEAU DU PONTOT

Le Syndicat projette de mener à bien une restauration du ruisseau du Pontot dans le secteur de prairie humide qui rejoint le ruisseau des Marais (confluence).

Une étude opérationnelle au stade Avant Projet Détaillé serait réalisée par le Syndicat sur la période 2016-2017.

Ce tronçon du ruisseau du Pontot pourrait bénéficier d'une renaturation dans son ancien tracé d'origine.

Cette étude constituera un temps de réflexion autour de différents axes :

- les débits en jeu ;
- la modélisation des écoulements ;
- les variantes d'aménagements possibles ;
- l'accès au foncier ;
- les enjeux faune et flore et l'incidence du projet ;
- le phasage des opérations à mener (demandes d'autorisations, travaux).



Situation actuelle (tracé rectiligne)



Cette étude bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental.



Situations à l'étude



# VOUS AVEZ DIT MAUVAISES HERBES ?

Considérées comme laides, inutiles voir «folles», les «mauvaises» herbes sont détruites à grand renfort d'herbicide, type glyphosate ou 2,4-D. Mais par la même occasion, ce sont vos sols, votre eau, votre air et les êtres vivants associés, qui subissent les conséquences néfastes de cette croisade.

Les « mauvaises herbes » au sens strict du terme n'existent pas. Au Moyen-âge, elles s'appelaient des « malherbes » ou « herbes au mal », souvent utilisées par les petites gens pour combattre les maux infligés à leur organisme.

Aujourd'hui, ce sont seulement des plantes qui poussent à des endroits sans avoir été invitées, c'est-à-dire semées, et sans y être désirées. Il semble donc plus juste de parler de « plantes indésirables ».

## Porteuses de vie

Pourtant comme les autres plantes, elles contribuent à la biodiversité. Elles procurent notamment gîte et couvert à de nombreux insectes. Prenons l'exemple d'une plante bien connue de tous : l'ortie.

Ce végétal plutôt « irritant » est à lui seul un véritable écosystème : une trentaine d'insectes lui sont inféodés, c'est-à-dire qu'ils en sont strictement dépendants pour survivre. Ainsi, en coupant ce bosquet d'orties au fond de son jardin, le jardinier condamne une partie de cette diversité. En effet, les orties nourrissent par exemple les chenilles de ces magnifiques papillons que sont la « petite tortue », le « paon du jour » ou la « carte géographique ».

Et le pissenlit ? Que dire de ses qualités mellifères, qui permettent aux abeilles de produire un excellent miel. Ou de ses nombreuses vertus et bienfaits sur la santé...

## De la tolérance

La première chose à faire, et pas la moindre, est de changer notre perception de la « mauvaise herbe ». Ces plantes ne sont mauvaises qu'à travers notre jugement. Est-il nécessaire de les éliminer systématiquement ?

D'aucuns diront que ça fait « sale ». Une question se pose alors : qu'est ce qui est vraiment « sale » ? une touffe d'herbes entre deux dalles ou un désherbage chimique ? Car là aussi, la notion de « sale » est bien subjective quand on sait que **pour rendre l'eau impropre à la consommation humaine, il suffit d'incorporer 1 gramme de substance pesticide pure dans... 10000000 de litres d'eau.** Les suivis de la qualité des eaux le montrent : la zone non agricole (communes, jardiniers amateurs...) contribue aussi à la contamination des eaux du fait de la nature des surfaces traitées (surfaces imperméables...) et des temps de transfert accélérés.

Alors touffe d'herbe ou désherbage chimique ? Si vous hésitez, il vous reste... l'huile de coude !

FREDON Franche-Comté



## PORTRAIT

# INTERVIEW ALEXANDRE BENOÎT-GONIN



Alexandre Benoît-Gonin

### **Pouvez-vous nous expliquer votre rôle dans la commune de Mamirolle?**

J'habite Mamirolle depuis 2009, et de par ma sensibilité d'ordre personnel mais aussi professionnel, j'ai souhaité m'investir dans les sujets liés aux problèmes environnementaux et à la préservation de la ressource en eau.

Aussi, suite à la volonté de la nouvelle équipe municipale de mettre en place une commission dédiée à la préservation de l'environnement, le tri des déchets, les économies d'énergie, les pesticides, j'ai tout de suite souhaité m'impliquer dans ce projet.

J'anime donc le comité consultatif Environnement et Développement Durable regroupant des élus et des habitants de Mamirolle.

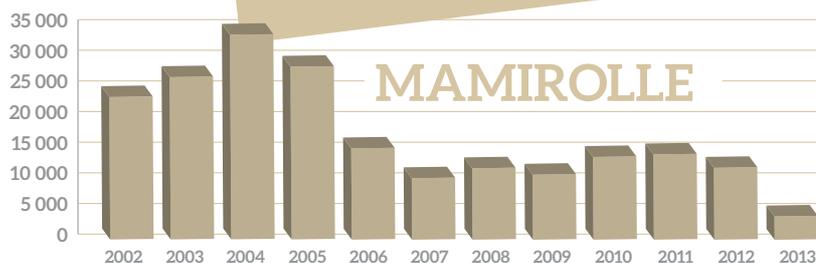
Un des premiers chantiers conduit par ce Comité vise à réduire voire supprimer l'utilisation des pesticides.

### **Comment a débuté la prise de conscience de la commune vis-à-vis des pesticides?**

Le démarrage de l'initiative de la commune a débuté suite à la mise en place de la protection des périmètres de captage de la source d'Arcier par Arrêté préfectoral du 8 juin 2004.

Mamirolle était plutôt mauvais élève vis-à-vis de l'application des produits phytosanitaires. Mais entre 2005 et 2007, une baisse significative de 50% de produit pur a été opérée.

En s'appuyant sur la dynamique impulsée par la Commission de suivi de la source d'Arcier gérée par la ville de Besançon, sur l'expertise de la FREDON et par anticipation à l'interdiction d'utilisation des pesticides (dès 2017 dans les espaces publics et dès 2019 dans les jardins privés), la Commune a souhaité s'engager pour réduire son utilisation de pesticides et même aller plus loin en supprimant leur emploi et en sensibilisant la population.



La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires à Mamirolle

### **Quelles actions ont été mises en place afin de sensibiliser les Mamirollaises et les Mamirollais?**

Depuis 2014, nous utilisons le bulletin communal comme vecteur d'information et de sensibilisation sur ces sujets. Cette année, un sondage sur l'utilisation des pesticides a été adressé aux habitants par le biais de ce bulletin et par une rubrique spécifique sur le site internet de la Mairie. Aussi, une cinquantaine de réponses ont pu être analysées.

Ensuite, le jeudi 7 avril 2016, la conférence « Jardiner et désherber malin, sans contaminer notre eau de demain » s'est tenue à la salle des fêtes du village à l'initiative du comité consultatif.

Une trentaine de personnes est venue écouter les explications de la FREDON Franche-Comté concernant les risques liés aux pesticides pour la santé humaine et l'environnement, les bonnes pratiques concernant l'utilisation de ces produits, mais aussi, les méthodes qui permettront de s'en passer dans la mesure ou la vente de certains d'entre eux sera bientôt interdite aux particuliers.

Au final, la population est très réceptive et se montre soucieuse d'apprendre des astuces de jardinage pour ne plus utiliser de tels produits.

De plus, les employés communaux sont aussi très moteurs dans cette démarche.

### **Quelles sont les projets de la commune?**

La commune souhaite obtenir la certification « Zéro phyto » incluant un engagement à la charte franc-comtoise d'entretien des espaces publics au niveau le plus restrictif (niveau 3) soit l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires au profit d'aménagements et de méthodes alternatives.

Concrètement, afin d'éviter les zones à traiter, des allées du cimetière ont par exemple d'ores et déjà été goudronnées. L'étape suivante devrait consister en l'achat d'un matériel alternatif innovant : une désherbeuse à mousse chaude à base d'extrait de coco et d'amidon de maïs.

En outre, des ateliers sur les bonnes pratiques et sur les astuces de jardinage sont en projet afin de poursuivre les échanges et les incitations.

Enfin, des articles d'information et de sensibilisation seront diffusés par le biais du bulletin communal mensuel.

La commune doit servir de vitrine afin de sensibiliser la population et aller plus loin dans la lutte contre la pollution des eaux.

POUR EN SAVOIR PLUS ET ADOPTER LES BONS COMPORTEMENTS ÉCOLOGIQUES

Comment jardiner sans pesticide :  
[www.jardinaunaturel.org](http://www.jardinaunaturel.org)

Risques sanitaires et environnementaux :  
[www.info-pesticides.org](http://www.info-pesticides.org)

[www.observatoire-pesticides.gouv.fr](http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr)

## UN PAPILLON DANS LE MARAIS

# LE DAMIER DE LA SUCCISE

[ EUPHYDRIAS AURINIA ]

Dans un de nos précédents numéros, nous vous avons parlé du Cuivré des Marais, mais ce n'est pas la seule espèce protégée qui se trouve dans le Marais de Saône et dont le Syndicat assure un suivi régulier. Nous allons vous parler aujourd'hui du Damier de la Succise.



Le Damier de la Succise tire son nom de la présence de motifs en damier couleurs fauve et jaunâtre. Une autre de ses caractéristiques est qu'il recherche principalement la Succise comme support de ponte. Il fréquente les milieux maigres (prairies humides, bas-marais, tourbières...). Il est reconnaissable à la présence d'une série de points noirs dans chaque espace de la bande postmédiane et sur les deux faces de son aile postérieure.



Papillon Adulte

### Toute une vie de Succise

Le papillon n'engendre qu'une seule génération par an et les adultes volent de mai à juin en plaine. Ils se nourrissent du nectar d'une grande variété de fleurs. La femelle pond environ 300 œufs par petits paquets sous les feuilles de la Succise des prés. À l'éclosion, les chenilles tissent un nid de soie communautaire qui se déplace au fur et à mesure de la consommation de la plante. À l'automne, elles entrent en hibernation pour se réveiller à l'arrivée des beaux jours. Les chenilles se dispersent alors et finissent leur développement en solitaire. 15 jours



La ponte du Damier

plus tard, elles se transforment en papillon. La vie d'un papillon dure 4 à 5 jours, et est consacrée à se nourrir et à se reproduire.

### Une espèce protégée

Le Damier de la Succise fait l'objet de protection au niveau international (annexe 2 de la Convention de Bern), au niveau européen (annexes 2 et 4 de la Directive Habitat) et au niveau national (arrêté du 23/04/07, liste rouge des espèces en danger). En Franche-Comté, cette espèce est quasi menacée.

L'assèchement et le boisement des zones humides ainsi que l'intensification des pratiques agricoles sont des menaces pour ce papillon et sa plante-hôte. Sa conservation nécessite le maintien des activités agropastorales très extensives.



Chenille deviendra papillon

### BIOTOPE

Le papillon apprécie les prairies pauvres, les tourbières jusqu'à 2 500 mètres d'altitude, les prairies, les lisières de feuillus.



La Succise des prés

### ORIGINE

Le Damier de la Succise se fait appeler Artémis ou Damier printanier ou Mélitée des marais ou Mélitée de la Scabieuse ou Damier des marais. Il tire l'origine de son nom d'une de ses plantes hôtes dénommée succise des prés (*Succisa pratensis*).

## PARCOURS

# UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE POUR LE MARAIS

*Je m'appelle Alexis Ducloutrier, j'ai 20 ans et je suis originaire de Saône. Je suis titulaire d'un baccalauréat professionnel «Gestion des milieux naturels et de la faune».*



Alexis Ducloutrier

Durant cette scolarité, j'ai pu effectuer plusieurs stages dans différentes structures dont le Syndicat Mixte du Marais de Saône où j'ai pu construire un dossier complet et effectuer des actions sur la lutte contre certaines plantes invasives présentes dans le marais.

Durant mon service civique d'une durée de 6 mois au syndicat, j'ai essentiellement travaillé sur la communication et l'animation :

- contribution à la mise en place d'actions de sensibilisation en faveur de la préservation du marais,
- participation à l'organisation des sorties pédagogiques pour tout public,
- création de nouveaux supports pédagogiques (plaquettes, expo...),
- participation à la rédaction d'articles et du journal du marais,
- participation à la mise en place de temps forts en rapport avec le marais (exemple : fête du marais), aller à la rencontre des visiteurs et recueillir des témoignages sur la vie du marais.

Travailler pour le marais de Saône me fait réellement plaisir car

j'ai toujours été fasciné par cet endroit qui possède une faune et une flore remarquables si près de nos maisons.

Et j'espère pouvoir rencontrer un maximum de personnes présentes lors de nos visites et de nos manifestations.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Le service civique en quelques mots

L'engagement de service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dont plusieurs domaines d'intervention reconnus prioritaires par la Nation (sport, culture, santé, éducation, environnement...) et bénéficie du soutien de l'État. Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le service civique est avant tout une étape de vie d'éducation citoyenne par l'action, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'aient été leur formation ou leurs difficultés antérieures.



### Changement au sein de l'équipe

Marylène SIMONIN quitte le Syndicat après 14 années au sein de la structure afin d'intégrer de nouvelles fonctions auprès d'une autre collectivité. Elle tient à remercier toutes les personnes avec lesquelles elle a pu travailler et souhaite ardemment la poursuite des actions en faveur de la préservation de ce site exceptionnel à bien des égards.

## SYNDICAT MIXTE DU MARAIS DE SAÔNE

**Pour nous écrire ou nous rencontrer**  
1, rue de l'École - 25660 La Vèze  
syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr  
www.maraisdesaone.fr  
Tél/Fax : 03 81 55 48 75

**Contacts**  
Daphné SILVESTRE, Secrétaire  
Christophe VERRIER, Chargé de missions

**Ouverture au public (permanences fixes)**  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9H00 à 12H30



Si vous constatez une pollution ou un acte de malveillance qui pourrait nuire à la qualité des eaux, vous devez contacter le maire de votre commune, la gendarmerie ou directement la Commission de suivi de la Source d'Arcier.



**N° d'urgence 24/24h : 03 81 61 51 54**

Publication réalisée par le Syndicat Mixte du Marais de Saône. Directeur de la publication : Ludovic FAGAUT.  
Tirage à 14 000 exemplaires distribués par ADREXO. Crédits photos : Syndicat Mixte du Marais de Saône (hors mentions d'auteur).

Réalisation : l'Agence BILL - Illustrations : Michel RENAUD - Impression : Est'Imprim, 25000 Besançon

Papier ECF 60% fibres recyclées 40 % pâte certifiée FSC. Dépôt légal : juin 2016. N° ISSN : 1763-9239.

